



VOUS MENEZ UNE ACTION CONCRÈTE ET PARTICIPATIVE METTANT L'ACCENT SUR LES RELATIONS ENTRE L'HOMME ET LA NATURE ?

PARTICIPEZ AUX TROPHÉES 2021 DE LA RÉSERVE DE BIOSPHERE TRANSFRONTIÈRE DU MONT-VISO

Partecipa ai Trofei 2021 della Riserva della biosfera transfrontaliera del Monviso

1000 €
POUR CHACUN
DES 2 PROJETS
RETENUS

Date limite d'inscription :
30 juin.

TOUS LES RENSEIGNEMENTS

www.pnr-queyras.fr
04 92 46 88 28

h.berthier@pnr-queyras.fr

 [parcdunqueyras](https://www.facebook.com/parcdunqueyras)



MONVISO BIOSPHERE
UNESCO

LES TROPHÉES 2021 DE LA RÉSERVE DE BIOSPHERE TRANSFRONTIÈRE DU MONT-VISO

C'est un concours destiné à aider des personnes physiques ou morales qui mènent des projets sur le territoire de la Réserve de biosphère, s'inscrivant dans l'un des six thèmes suivants, correspondant aux enjeux prioritaires pour la Réserve de biosphère :

- **Maintenir** la diversité et la qualité des milieux naturels et des paysages
- **Favoriser** une agriculture locale et responsable
- **Vivre et travailler** dans la Réserve de biosphère (conforter l'emploi, la qualité de vie et la mobilité)
- **Favoriser** le lien social, intergénérationnel et transfrontalier
- **Innover** dans les énergies propres
- **Partager** les patrimoines culturels et les savoir-faire.



LE DOSSIER D'INSCRIPTION ET LE RÈGLEMENT DU CONCOURS SONT :



Ni un dispositif réglementaire de protection de la nature, ni un label touristique, la mention « Réserve de biosphère » désigne un territoire reconnu par l'UNESCO pour ses richesses naturelles et culturelles et pour l'engagement de ses acteurs dans des démarches de développement durable.

La Réserve de biosphère transfrontière du Mont-Viso comprend 108 communes réparties sur les versants français et italiens du Mont Viso. 293 000 habitants y vivent.

Concours organisé du 30 mars au 30 juin 2021 par le Parc naturel régional du Queyras et le Parco del Monviso dans le cadre du projet PITER Terres Monviso. Concours gratuit sans obligation d'achat. Règlement complet gratuit sur demande. Action financée par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), Programme Interreg Alcotra 2014-2020.

